

## DEROULEMENT DE LA CATEGORIE BE DU PERMIS DE CONDUIRE

### LES ENJEUX DE LA FORMATION A LA CONDUITE

Le permis remorque BE fait partie des permis de conduire les plus convoités par les professionnels, mais de plus en plus pour les loisirs tels que les chevaux par exemple

Ce permis permet de conduire des véhicule inférieur aux 3,5 tonnes de PTAC tractant une remorque d'un PTAC supérieur à 750 kg et inférieur ou égal à 3 500 kg, lorsque la somme des PTAC de l'ensemble constitué est supérieure à 4250 kg

**Apprendre à conduire cet ensemble de véhicule est une démarche éducative exigeante**

### CONDITIONS DE PASSAGE

Selon la formule choisie lors de la signature de votre contrat de formation, l'établissement se chargera de vous inscrire à une session d'examen du permis de conduire après une formation de 4 ou 5 stage d'une demi journée

Pour pouvoir accéder à cette catégorie du permis de conduire, le candidat doit être âgé au minimum de 18 ans et déjà être titulaire du permis B.

Tout candidat désirant se présenter à un examen, malgré le refus du personnel enseignant pour un niveau estimé trop faible, se verra présenter à l'épreuve en question après signature d'une décharge. En cas d'échec, l'établissement se réserve le droit de restituer au candidat son dossier.

### DEROULEMENT DE LA FORMATION

#### 1ère partie : les connaissances théoriques

Elles sont nécessaires pour comprendre la route, la signalisation, la circulation, etc. Elles seront acquises au cours de l'apprentissage en révisant en salle de Code ou depuis chez soit avec des outils pédagogiques (livre de code, code en ligne, dvd...). Ces connaissances seront vérifiées par l'épreuve théorique à l'examen du permis de conduire.

#### 2ème partie : la pratique

**MAITRISER le maniement de l'ensemble et effectuer les vérifications courantes de sécurité dans un trafic faible ou nul**

1. Connaître et vérifier les principaux organes et équipements de l'ensemble, les principales commandes et le tableau de bord
2. S'installer au poste de conduite et connaître les documents spécifiques au conducteur du véhicule, ou véhicule tracteur et à la remorque
3. Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur
4. Diriger l'ensemble en marche avant et marche arrière, en ligne droite et en courbe et savoir réaliser un arrêt de précision

5. Regarder autour de soi et avertir
6. Connaître et adopter les attitudes élémentaires de sécurité (accès au véhicule, gestes et postures)
7. Savoir réaliser un attelage et un dételage

**APPRÉHENDER la route en fonction du gabarit du véhicule et circuler dans des conditions normales**

8. Rechercher la signalisation spécifique, les indices utiles et en tenir compte
9. Connaître et respecter les règles de circulation (notamment celles spécifiques aux ensembles)
10. Positionner l'ensemble sur la chaussée et choisir la voie de circulation
11. Utiliser toutes les commandes et adapter l'allure aux situations
12. Tourner à droite et à gauche
13. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
14. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoires

**CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers**

15. Évaluer et maintenir les distances de sécurité
16. Croiser, dépasser et être dépassé
17. Négocier les virages de façon sécurisante
18. Connaître les caractéristiques des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
19. Quitter un stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans la circulation
20. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
21. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense
22. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte
23. Conduire en déclivité
24. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
25. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers, tels que les tunnels, les ponts...

**PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique**

26. Suivre un itinéraire de manière autonome
27. Connaître les principaux facteurs généraux de risques au volant, les facteurs plus spécifiques à la conduite des ensembles et les recommandations à appliquer
28. Savoir préparer un trajet longue distance en autonomie
29. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
30. Connaître les aides à la conduite (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...)
31. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
32. Pratiquer l'écoconduite

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3			
<b>Connaître et maîtriser son véhicule</b>								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord								
Connaître et utiliser les commandes								
<b>Appréhender la route</b>								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
<b>Partager la route avec les autres usagers</b>								
Communiquer avec les autres usagers						0	0	0
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5
Maintenir des espaces de sécurité						1	1	1
<b>Sous-totaux</b>								
<b>Conduite économique et respectueuse de l'environnement</b>					+1			
<b>Courtoisie au volant</b>					+1			
<b>Total général</b>								

Quand l'ensemble des compétences sont acquise l'élève peut être présenté à l'épreuve du permis

## DEROULEMENT DE L'EPREUVE :

### L'épreuve théorique :

Pour pouvoir se présenter à l'examen pratique, le candidat doit passer l'épreuve théorique du code, sauf si :

- Il a obtenu son code depuis moins de 5 ans ;
- Il est titulaire d'un autre permis de conduire depuis moins de 5 ans.

### L'épreuve pratique :

Le jour J, un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité vous accompagnera à votre épreuve d'examen du permis. La conduite comprend une épreuve hors circulation (HC) et une épreuve en circulation (CIR). La durée totale est de 60 minutes. L'inspecteur commence à chaque fois par vérifier votre identité.

#### \*Épreuve hors circulation

Elle est composée de plusieurs exercices :

- Un test sur les vérifications courantes de sécurité,
- L'attelage et le dételage d'un ensemble,
- Une interrogation orale pour vérifier vos connaissances des règles de sécurité,
- Un exercice de maniabilité pour s'assurer de votre aptitude à réaliser une manoeuvre en marche arrière en décrivant une courbe.

Pour être admis à l'épreuve hors circulation, vous devez obtenir un minimum de 18 points sous réserve de ne pas posséder de note éliminatoire et avoir obtenu un résultat favorable à l'exercice de maniabilité.

Vous conservez le bénéfice de cette épreuve HC pendant 3 ans à partir de la date de réussite, sous réserve de la validité de l'épreuve théorique.

#### \*Épreuve en circulation

Vous devez avoir satisfait à l'épreuve HC pour passer l'épreuve en circulation.

L'épreuve CIR dure 30 minutes et se déroulera en et hors agglomération.

L'épreuve pratique permet d'évaluer les points suivants :

- Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord de son véhicule
- Connaître et utiliser les commandes
- Prendre l'information, analyser les situations et s'y adapter
- Adapter son allure aux circonstances
- Appliquer la réglementation du code de la route
- Communiquer avec les autres usagers
- Partager la chaussée
- Maintenir les espaces de sécurité
- Être autonome dans la réalisation d'un trajet
- Avoir une conduite économique et respectueuse
- Être courtois

Pour être reçu à l'épreuve CIR, vous devez obtenir un minimum de 17 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.